

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'Alimentation

Arrêté du **15 DEC. 2017**

portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

- Vu l'article 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et notamment son article 2-2 ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 241-1 ; R. 241-25 à R. 241-26 ;
- Vu l'arrêté du 12 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 3 mai 2010 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances pour les vétérinaires dont le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France ;
- Vu l'arrêté du 30 mars 2016 relatif aux épreuves pour l'année 2017 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2016 visant les membres du jury autres que les membres de droit aux épreuves pour l'année 2017 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le procès-verbal des opérations du jury du contrôle des connaissances en date du 23 mars 2017 ;

ARRÊTE

Article 1er

L'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux est accordée, par ordre de mérite, aux vétérinaires dont les noms suivent :

1. Madame DIAS BARISSON Janaina, née le 16 janvier 1986 à Sorocaba (Brésil), demeurant 192, rue du Quesne - 59 700 MARCQ EN BAROEUL ;
2. Monsieur CHBAT Charbel, né le 13 décembre 1982 à Haret-Sakhr (Liban), demeurant 285, route de Sainte Luce - 44300 NANTES ;
3. Madame BARTSCH née BLAUFUSS Wendy, née le 25 décembre 1959 à Somerville (Etats-Unis), demeurant Chauzanaud - 24420 SAVIGNAC LES EGLISES ;
4. Madame HIBBARD Rebecca, née le 08 octobre 1991 à Wellington (Nouvelle-Zélande), demeurant 6, rue abbé Faria - 13005 MARSEILLE ;

5. Madame BAUDIN née VAN ROOYEN Kierie, née le 16 juillet 1982 à Boston (USA), demeurant 12 B, rue des vergers - 90 140 CHARMOIS ;
6. Madame SOUAMI Inès, née le 12 novembre 1978 à Alger (Algérie), demeurant 4, rue Paul Bourget - 92 160 ANTONY ;
7. Madame GADJI Maya, née le 17 février 1967, à Issy les Moulineaux (92), demeurant 10, avenue des Haras - 78 170 LA CELLE SAINT CLOUD ;
8. Monsieur MECHRI Smail, né le 14 mai 1971 à Constantine (Algérie), demeurant 3, Square de la Brie (appart 128) - 77100 MEAUX ;
9. Monsieur OUKEMMOU Marcel, né le 01 août 1969 à El Ksiba (Maroc), demeurant 3, Grand'rue - 66220 CAUDIES DE FENOUILLEDES ;
10. Monsieur HAMITOU Imad Eddine, né le 14 juillet 1984 à Oran (Algérie), demeurant 17, rue Maximilien Ringel Mann - 28 000 CHARTRES ;
11. Madame BENSALAHEDDINE Kahina, née le 29 décembre 1977 à Akbou (Algérie), demeurant 42, rue Lucien Chapelain - 93140 BONDY ;
12. Monsieur JEANTIN Raphaël, né le 22 juin 1988 à Paris XIVème, demeurant à L'hôtel Marteau - 61340 COLONARD CORUBERT ;
13. Madame OUAD née ABDESSEMED Meriem, née le 27 décembre 1982 à Alger (Algérie), demeurant 46, avenue Pierre Corneille - 67200 STRASBOURG ;
14. Madame HADJADJ née BOUBRIT Mounira, née le 19 novembre 1978 à Blida (Algérie), demeurant 15, bis avenue Saint Pierre - 94420 LE PLESSIS TREVISE ;
15. Monsieur KHELLAF Mehenni, né le 9 juin 1982 à Bejaia (Algérie), demeurant 10, rue de la 1ère armée - 67000 STRASBOURG ;
16. Monsieur SEMAR Karim, né le 01 juin 1983 à Larbaa Nath Irathen (Algérie), demeurant 24, rue du 8 mai 1945 - 69270 FONTAINES SUR SAONE ;
17. Monsieur OULDAROUS Djamel, né le 08 août 1973 à Sidi Aissa (Algérie), demeurant 154, avenue de Verdun - 92 130 ISSY LES MOULINEAUX ;
18. Madame NIKOLAYENKOVA-TOPIE née NIKOLAYENKOVA Olga, née le 10 décembre 1982 à Odessa (Ukraine), demeurant 13, rue de l'Olivraie - 44200 NANTES ;
19. Monsieur DIAKITE Bary, né le 01 janvier 1967 à Kalana (Mali), demeurant 1, rue des pensées - 10200 BAR-sur-AUBE ;
20. Madame WARNIEZ née SAIDI Houaria, née le 12 septembre 1971 à Saïda (Algérie), demeurant 12, rue de la Gare - 51110 HEURTREGIVILLE .

Article 2

L'arrêté du 30 mars 2017, portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux, est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'alimentation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 15 DEC. 2017

Le directeur général adjoint de l'alimentation
Chef du service de la gouvernance
et de l'international
CVO
Loïc EVAIN